BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE
OPTION : STYLISTE VISAGISTE

E1 – U.12 A – Taille, coupe et coiffage imposés

Coefficient : 5 – Epreuve pratique– Durée : 1 h 15 min

		CANDIDAT			
COMPETENCES/INDICATEURS	BAREME	N°	N°	N°	N°
C2 – ORGANISER ET GERER **C22 Planifier les activités de sa compétence** Organisation dans le temps Organisation du poste de travail	2 pts				
C3 – CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE **C34 Créer et réaliser des coupes** • Coupe . Technique (*) Préparation (1 pt) Maîtrise de la technique (3 pts) *Maîtrise des outils et des gestes* *Déroulement logique des opérations* Maîtrise des règles d'hygiène et sécurité (1 pt)	5 pts				
. Qualité du résultat (*) *Coupe sur cheveux mouillés (régularité, finition...)*	3 pts				
• Taille . Technique (*) Préparation (1 pt) Choix adapté des outils (1 pt) Maîtrise de la technique *(habileté, dextérité, enchaînement...)* 2 pts Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité (1 pt)	5 pts				
. Qualité du résultat (*) *régularité, netteté des contours, de la forme, symétrie*	3 pts				
C35 Concevoir et réaliser des techniques de mise en forme et de coiffage . Qualité du résultat après coiffage (*) *(netteté de la réalisation, séchage correct, mise ne valeur de la coupe)*	2 pts				
TOTAL	20 points				

(*) Si le résultat est non conforme au sujet la note correspondante et/ou à la taille est **divisée par deux**.

DATE :

NOM des membres du jury	FONCTION	SIGNATURE